Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses | Séance du mercredi 25 novembre

L'INAO se caractérise par une double gouvernance qui associe les pouvoirs publics et plus de 200 professionnels au sein de ses instances. Les comités nationaux approuvent notamment les cahiers des charges et leurs modifications.

Une séance du Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses aura lieu le **mercredi 25 novembre 2026.** L'activité de l'Institut est structurée par les sessions de ses instances nationales qui rassemblent professionnels investis dans les signes officiels de qualité et d'origine, personnalités qualifiées (dont des consommateurs et des chercheurs), et représentants des administrations concernées. Cette construction originale de dialogue repose sur la volonté de parvenir à un consensus au service de l'intérêt général.

Pour aller plus loin

1. **Gouvernance et fonctionnement de l'INAO**
2. **Le suivi des démarches**
3. **Les actualités des instances**

Retour à l'agenda

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/cnaov-25-novembre-2026*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/gouvernance
2. https://www.inao.gouv.fr/suivi-demarches
3. https://www.inao.gouv.fr/actualites/instances
4. https://www.inao.gouv.fr/evenements